

### Aperçu des frais

Cotisation annuelle carte principale

CHF 0.–

Cotisation annuelle carte supplémentaire

CHF 0.–

Carte avec design personnalisé (par design)

CHF 30.–

Taux d'intérêt annuel en cas de paiement échelonné

13,95%

Retrait d'espèces en CHF en Suisse/FL

3,75%, au moins CHF 10.–

Retrait d'espèces en EUR en Suisse/FL

3,75%, au moins CHF 10.–

Retrait d'espèces à l'étranger

3,75%, au moins CHF 10.–

Loto, transactions sur paris et au casino<sup>1</sup>

3,75%

Frais de traitement pour devises étrangères

1,5%

Transactions en CHF à l'étranger<sup>2</sup>

1,5%

Carte de remplacement (en cas de perte, vol, défaut, changement de nom)

CHF 20.–

Commande de code PIN

CHF 20.–

Copies supplémentaires de facture mensuelle

CHF 20.–

Recherche d'adresse

CHF 25.–

Frais pour rejet de notes de débit (LSV/Debit Direct)

CHF 30.–

Frais de rappel

CHF 30.–

Versements effectués au guichet postal

CHF 2.50

Frais pour facture mensuelle sur papier<sup>3</sup>

CHF 2.50

Démarches administratives par téléphone<sup>4</sup>

CHF 5.–

### Aperçu des prestations

Avantages chez Certo!<sup>5</sup>

- 1% remboursé pour les achats effectués chez Migros, Coop et les CFF.<sup>6</sup>
- 0,33% remboursé pour toutes les autres transactions – dans le monde entier
- Les économies accumulées sont automatiquement créditées sur le compte de carte de crédit tous les trois mois.

Points d'acceptation Mastercard<sup>7</sup>

Paiement dans le monde entier dans près de 80 millions de points de vente et sur Internet

Helpline 24h/24 / service clients

+41 (0)44 439 54 50

Prélèvement automatique (LSV/Debit Direct)

oui

Appli Cembra et eService (consultation des factures, modification des données personnelles et bien plus encore)

gratuit

Intégration dans mobile wallets<sup>8</sup>

oui

Mastercard World

Vos avantages: pack assurances avec SOS Assistance et garantie du meilleur prix<sup>9</sup>, services SMS<sup>10</sup>, Priceless<sup>®</sup> Cities ([www.priceless.com](http://www.priceless.com))

1 Hors sociétés de loterie suisses (Swisslos et Loterie Romande).

2 Également valable pour les transactions effectuées sur des sites web étrangers (CG/mentions légales) et les retraits d'espèces.

3 Les frais ne sont pas appliqués en cas de facture mensuelle électronique. Abonnement à la facture électronique sur: [www.cembra.ch/eservice](http://www.cembra.ch/eservice) et dans l'appli Cembra.

4 Pour les démarches qui sont disponibles gratuitement dans l'appli Cembra ou dans l'eService (changements d'adresse, consultation de limite de crédit, etc.), sauf blocages de cartes, déclarations d'utilisation frauduleuse de cartes etc.

5 Sont exclues des économies avec Certo! les primes d'assurance en lien avec la carte, les retraits d'espèces et des transactions au comptant, les transactions assimilables à des espèces (y compris les transactions sur les marchés de valeurs, les devises et crypto-monnaies), les frais et les intérêts, les jeux de hasard et les services similaires aux jeux de hasard (paris, poker, etc.).

6 Sont considérés comme des achats chez Migros et Coop les transactions effectuées dans leurs supermarchés et épiceries en Suisse. Il n'existe pas de relation d'affaires entre Cembra et les entreprises mentionnées. Vous trouverez de plus amples informations sur les avantages Certo! et les conditions générales applicables sur [www.certo-card.ch/loyalty](http://www.certo-card.ch/loyalty).

7 En raison des sanctions économiques internationales, la carte ne peut actuellement pas être utilisée dans tous les pays. Vous trouverez des informations à jour sur l'acceptation de la carte dans le monde sur: [www.cembra.ch/cards/legal](http://www.cembra.ch/cards/legal).

8 Toutes les informations sont disponibles sur: [www.cembra.ch/mobile-payment](http://www.cembra.ch/mobile-payment).

9 Les Conditions générales sont disponibles dans leur intégralité sur: [www.certo-card.ch/assurance](http://www.certo-card.ch/assurance).

10 Informations et inscription sur: [www.cembra.ch/fr/cartes/sms-services](http://www.cembra.ch/fr/cartes/sms-services).

Valable à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024. Sous réserve de modifications. La version actuelle est consultable sur [www.certo-card.ch/ccg](http://www.certo-card.ch/ccg).

Cette offre s'adresse aux personnes qui ont 18 ans révolus et qui perçoivent un revenu régulier.